

Titre dossier

— DOSSIER «Bien vieillir à Villeneuve» page 3-4

Octobre 2025

Lou Pitchoun

Lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg



“

Chères Villeneuvoises, Chers Villeneuvis,

Le temps des vacances scolaires, période de repos pour les enfants, permet aux agents municipaux de préparer au mieux leur rentrée : nettoyage et rafraîchissement des locaux, réception des commandes de matériels, montage de mobiliers, préparation du programme périscolaire en lien avec le nouveau PEDT (Projet Educatif Territorial) 2025/2028. Un socle éducatif permettant de créer du lien social et de développer une cohérence éducative au niveau du territoire. Il permet de donner un accès égal à la culture, au sport en s'appuyant sur des outils tels que les infrastructures (médiathèque, stades...) et les partenaires associatifs.

En juillet, la venue de la ministre en charge du handicap et de l'autonomie a permis de mettre les projecteurs sur notre commune. Il était important de pouvoir partager nos préoccupations concernant les conditions de vie de nos aînés, de travail des agents et les difficultés de gestion des Ehpad. Le partenariat ville, hôpital, Terrasses de l'Ibie a été pris en exemple.

Les travaux de mise en accessibilité de la mairie ne se sont pas interrompus. Les agents pourront dès le mois de novembre réintégrer leurs bureaux prêts à accueillir la population dans de meilleures conditions.

Les travaux d'isolation thermique du bâtiment ADIS le Petit Tournon sont achevés, la construction du Clos Valentin, le projet de centrale photovoltaïque du plan des Buns et la deuxième phase de rénovation de la traversée du centre bourg sont activés.

La diversité des animations, la reprise des activités économiques avec la réouverture du café du centre, dans un cœur de bourg rénové, auront contribué à une saison estivale dynamique.

Villeneuve de Berg se veut résolument en mouvement et tourné vers l'avenir.
Ensemble cultivons créativité et diversité.

”

Sylvie Dubois,
maire



Photo : Roland Biessy

— EXPOSITIONS D'ART

L'année 2025 a apporté une évolution dans le format des expositions de peintures, sculptures et photographies.

Comme dans plusieurs communes il nous a paru intéressant d'inviter une variété d'artistes locaux confirmés dans un lieu plus vaste et plus accessible. Du 16 au 22 juin et du 4 au 10 août, 42 exposants se sont succédés à la salle de l'Ardéchoise. Plus de 500 visiteurs sont venus admirer, acheter, particulièrement au mois d'août, des œuvres d'art.

Nous souhaitons poursuivre ces fêtes culturelles qui ont présenté des créations d'une grande qualité.

Retour sur les animations estivales

A l'heure de la rentrée, souvenons-nous d'un été où concerts, expositions artistiques, marchés nocturnes, cinémas en plein air et fêtes populaires nous ont divertis.

L'inauguration de la rue principale par une belle journée ensoleillée de juin a été le premier événement du début d'été suivi d'une semaine d'exposition artistique salle l'Ardéchoise du 17 au 22 juin qui a rencontré un grand succès (voir l'article sur les deux expositions juin et aout).

Comme chaque année début juillet nous avons accueilli la 26ème édition du festival « Les Cordes en Ballades » pour « Le Concert Improptu » (quintette à vent) à l'église St Louis.

Le 14 juillet et son inoubliable feu d'artifice tiré par ARTIFEUX a sonné le départ du programme estival.

La Batucada BAHIAVI, le groupe musical L'attraction à vents, La fanfare Texas Couscous, Le Cabaret de Betty, La Cie les Perchés, Poppy, Jean Marie Lacroix, Yann Prono, le groupe Orfeu Manha ont animé les Mardis en Fête. Trois films qui ont rencontré un grand

succès populaire cette année ont été projetés dans le cadre du Cinéma en Plein Air « Partir un jour », « En fanfare », « Un parfait inconnu » ainsi qu'un documentaire « Le goût du sucre » projeté dans le cadre des 37ème Etats généraux du film documentaire de Lussas.

Les soirées des 29 et 30 aout ont clôturé l'été avec deux concerts animés par le DJ Kevin Duvernay 304K.

La municipalité tient tout particulièrement à remercier les dirigeants et bénévoles de l'A.C.C.A. et de l'Amicale Laïque de VDB pour leur accompagnement dans l'organisation et la tenue du 14 juillet et de la fête votive.



INSCRIPTION
REPAS, COLIS
ET BONS D'ACHAT
DE NOËL
DU 6 OCTOBRE
AU 14 NOVEMBRE
2025
(70 ans et +)



MARCHE DES CHEVAUX POUR UN PARDON MONDIAL

Dimanche 19 octobre 2025 - Mas de Fournery à Villeneuve de Berg - Lieu de départ/arrivée : Domaine Fournery - Baraud
Marche de 6 km en silence et en pleine conscience de cœur à cœur avec les chevaux, reliée à d'autres marches en Suisse, Belgique, France, Cote d'Ivoire, Salvador, Martinique...

Cette marche est une invitation à se connecter avec l'ensemble du vivant, laisser vibrer en nous l'amour et la paix, porter ensemble l'intention d'un monde plus résilient, réconcilié, équilibré...

En savoir + : www.marchedeschevaux.org
Inscription : mlhercenberg@wanadoo.fr
Portable : 06 08 91 40 90



OCTOBRE

Dimanche 19 : Marché des Chevaux pour un Pardon Mondial
Inscription : mlhercenberg@wanadoo.fr

Mercredi 22 : 15h à 17h Café des familles organisé par l'Hôpital Claude Dejean (salle polyvalente MAS - Hôpital Claude Dejean)

« Connaître les droits et devoirs des usagers et des structures »

Mercredi 29/10 et 05/11 : Initiation aux premiers secours organisée par le C.C.A.S.

(Sur inscription auprès de la Mairie)

NOVEMBRE

Samedi 08 : Festival Images et Paroles d'Afrique, salle l'Ardéchoise (voir article)

Du 12 au 14 : La Grange à Papa et la médiathèque, soutenus par la commune, organisent des représentations et rencontres avec l'auteur jeunesse et conteur Pierre Delye (voir article)

Mercredi 26 : Café des familles 15h à 17h.

« Le deuil blanc : quand la relation change, sans disparaître ».

DÉCEMBRE

Samedi 6 : Accueil des nouveaux arrivants salle d'honneur de la mairie. (10h visite guidée du Centre Bourg - 11h apéritif offert par la mairie)

Samedi 13 : De 14h à 21h marché et vide-grenier de Noël (Rue Principale)

Dimanche 14 : 16h Concert à l'église accordéon et orgue (Jean Marie Lacroix et Pierre Parisse)

Mercredi 17 : Café des familles 15h à 17h.

« Pause douceur : un temps pour moi ».

JANVIER

Samedi 10 : 10h Vœux du Maire (Salle l'Ardéchoise)

Mercredi 28 : Café des familles 15h à 17h.

« Souffler : les solutions de répit »

Du 15 janvier au 14 février 2026 : recensement quinquennal de la population de la commune

FEVRIER

Dimanche 01 : Repas des aînés à la Maison des Astars

— MÉDIATHÈQUE



Du 3 Au 29 Novembre : Exposition « De latérite et de soleil » de Christian Kingue Epanya. Tout public

Mercredi 15 Octobre : À 10h Jeux avec la Ludothèque Tout public

Mercredi 5 Novembre : À 14h30 atelier d'illustration avec Christian Kingue Epanya Tout public dès 6 ans Sur réservation

Mercredi 12 Novembre : À 15h Spectacle « P'tit bonhomme et Cie » avec Pierre Delye Tout public dès 5 ans Sur réservation

Mercredi 19 Novembre : À 10h Jeux avec la Ludothèque Tout public

Jeudi 20 Novembre : À 10h Éveil Musical avec Pierre Lassailly Public de 0 à 4 ans Sur réservation

Vendredi 21 Novembre : À 18h30 Projection « Un pasteur » de Louis Hanquet Tout public dès 10 ans Sur réservation

Du 1er Au 22 Décembre : Exposition « Et si les pierres pouvaient parler ? » Tout public

Mercredi 10 Décembre : À 15h Spectacle « Doudousphère » avec Loutres & Cie Tout public dès 1 an Sur réservation

Mercredi 17 Décembre : À 10h Jeux avec la Ludothèque Tout public

Résidence artistique de Pierre Delye auteur jeunesse et conteur

L'auteur jeunesse et conteur Pierre Delye invité à Villeneuve de Berg du 12 au 14 Novembre 2025. La Grange à Papa et la médiathèque, soutenus par la commune, organisent des représentations et rencontres avec l'artiste.

AU PROGRAMME :

Mercredi 12 novembre 15h00 à la médiathèque : «P'tit Bonhomme & Cie» à partir de 5 ans

Judi 13 novembre :

- à 9h30 et 10h30 à la médiathèque, rencontre «surprise» avec les classes de maternelles

- à 14h à L'Ardéchoise : Dehors avec les niveaux CE1 - CE2

Vendredi 14 novembre

- à 10h à L'Ardéchoise «Caprices? C'est fini» avec niveaux CM1 - CM2

- à 14h «même pas vrai» avec niveaux GS - CP

Tous les spectacles sont en lien avec des livres ou albums qui seront présentés aux scolaires lors de leurs passages à la médiathèque.

L'accueil de cet artiste illustre, résidant en Bretagne, et le lien créé avec tous les écoliers de Villeneuve de Berg sont rendus possible par le

conventionnement de La Grange à Papa par la commune.

A noter : Deux représentations sont également organisées samedi 15 novembre dans les médiathèques de Ruoms et Aubenas, n'hésitez pas à les contacter ou demander des précisions à La Grange à Papa - 06.07.70.80.21. - contact@grangeapapa.com www.grangeapapa.com



Photo : Pierre Parent

Un nouveau projet éducatif territorial

Il y a 3 ans, la commune adoptait son 1er projet éducatif municipal. L'objectif était alors de transformer la garderie périscolaire qui existait jusqu'alors en un véritable accueil éducatif au bénéfice des enfants le fréquentant, et, ainsi, d'obtenir de la C.A.F. des financements permettant d'améliorer les conditions d'accueil des enfants, de recruter et de mieux former les animateurs chargés de les encadrer.

3 ans après, l'évaluation faite est très positive et les partenaires de la commune: Etat (Jeunesse & Sport et Education Nationale) et C.A.F. ont souligné le volontarisme municipal et l'implication des agents communaux dans une offre éducative dynamique et de qualité.

S'appuyant sur ces résultats encourageants, la municipalité s'est engagée en 2025 dans une nouvelle étape : celle de construire un projet éducatif non plus seulement pour les activités périscolaires mais à l'échelle du territoire communal. Cela suppose de travailler la continuité éducative entre les

temps scolaires (avec les enseignants), périscolaires (le matin, le midi, le soir et le mercredi) et l'extrascolaire (le week-end, pendant les vacances scolaires). Cela implique aussi d'élargir la concertation à de nouveaux partenaires tels que les associations locales intervenant dans l'éducation des jeunes villeneuvois(es) de par les activités sportives, culturelles, ... qu'elles proposent.

Ce nouveau projet, établi pour la période 2025-2028 a fait l'objet d'une discussion au sein d'un collectif d'une trentaine d'acteurs locaux depuis le printemps et abouti à sa validation par le conseil municipal le vendredi 3 octobre. Développer l'implication, l'engagement collectif, favoriser le vivre ensemble, le lien social, l'ouverture culturelle, éduquer le regard vers l'autre, l'ouverture à la différence et ses richesses, mieux connaître pour mieux comprendre et respecter son environnement de vie sont autant d'orientations au cœur de ce nouveau projet, au service de des jeunes villeneuvois(es).



PARTAGE ET CITOYENNETÉ : LES JEUNES ÉLUS OFFRENT UNE BOÎTE À LIVRES À LA COMMUNE

Ce mercredi 1er octobre, le Conseil Municipal des Enfants (CME) et le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont inauguré leur nouvelle boîte à livres, installée au cœur du centre-bourg, à proximité de l'église.

Imaginé et porté par les jeunes élus, ce projet citoyen et culturel a pris forme au fil de l'année. Après avoir choisi ce lieu central et symbolique, les enfants ont travaillé sur la conception et la fabrication de la boîte, avec l'appui précieux des Services Techniques municipaux. L'installation a nécessité l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, compte tenu de sa situation dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR).

L'Afrique s'invite à Villeneuve de Berg !

En partenariat avec la médiathèque, le centre socioculturel La Pinède et l'association Culture en Fait, le festival Images et Paroles d'Afrique propose à tous les habitants de Villeneuve de Berg, de voyager cet automne en Afrique sous des formes différentes : contes, musique, danse, art plastique, expositions...

Au centre La Pinède : à partir du 13 octobre, exposition «Co-eau-pérons» et atelier danse africaine pour les enfants du centre de loisirs (vacances de la Toussaint)
A la médiathèque : à partir du 3 novembre, exposition «De latérite et de soleil» et atelier Illustration avec Christian Epanya le mercredi 5 novembre.

A la salle L'Ardéchoise : le samedi 8 novembre après midi, marché africain, spectacle de contes, apéro concert....



Bien vieillir à Villeneuve

En 2022, 37 % des Villeneuvois(es) avaient + de 60 ans et 17,3 % avaient + de 75 ans, une proportion bien plus importante qu'au niveau national (27 %) ou départemental (33 %).

Cette caractéristique est bien évidemment due à une offre d'hébergements très développée avec la présence d'un hôpital local et de deux EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées) mais aussi à l'action des collectivités locales pour faciliter le maintien à domicile de celles et ceux qui le souhaitent.

Autre élément important, plus de la moitié des aînés vivent seuls. Alors que la vie professionnelle est arrivée à son terme, que les familles au gré des impératifs professionnels ou des choix personnels s'éloignent géographiquement et que la mobilité se complique avec l'âge, le maintien du lien social prend de l'importance. Le commune mais bien d'autres acteurs locaux y prêtent également attention.

Petit tour d'horizon de ce qui est mis en œuvre pour bien vieillir à Villeneuve ...

Une offre d'hébergement développée

Avec une capacité totale de 327 lits dont 7 en médecine, 75 en long séjour, 135 en EHPAD et 82 en maison d'accueil spécialisé, 28 en service Alzheimer, l'hôpital Claude Dejean est l'un des hôpitaux locaux les plus importants en France. Le service de court séjour assure une hospitalisation de médecine générale à vocation gériatrique et une poursuite des traitements médicaux complétés de soins de rééducation avec un objectif de retour à domicile. Le service de soins de longue durée reçoit des personnes en perte d'autonomie physique et psychique qui nécessitent une surveillance médicale et paramédicales et des soins en continu.

L'EHPAD Les Cigalines est un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans assurant un ensemble de prestations dont le logement, les repas, divers services tels que blanchisserie, soins d'hygiène et médicaux, animations, ... Avec une capacité de 135 lits, elle répartit 5 unités d'hébergement et un accueil de jour.

L'EHPAD Les Terrasses de l'Ibie est un établissement public territorial, géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) médicalisé et habilité à l'aide sociale. Etablissement de conception récente, il se compose de 66 chambres individuelles dont un cantou et de 11 studios pour une capacité totale de 80 personnes. Différents services y sont proposés au quotidien (blanchisserie, soins, animations, pédicure, coiffure, ...). Situé à proximité du centre-ville, l'établissement se veut ouvert sur la vie du bourg en développant les actions de collaboration avec les structures socioculturelles et les associations du village.

Le café des familles. Depuis 2024, l'hôpital Claude Dejean en partenariat avec l'EHPAD des Terrasses de l'Ibie et la commune de Villeneuve, anime un café des aidants dont l'objectif d'accompagner les familles et proches des résidents qui peuvent également s'appuyer sur un guide des aidants. Cette action en faveur des aidants est complétée localement par l'association France Alzheimer présente sur la commune.

Permettre aux aînés qui le souhaitent de se maintenir à domicile

Une partie de nos aînés souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile. Cela suppose bien souvent un certain nombre d'adaptations.

- **Adaptation du logement.** La communauté de communes, en lien avec l'ANAH, accompagne les habitants dans la rénovation de logements avec des aides financières ciblées notamment sur l'isolation énergétique et sur l'adaptation du logement des personnes âgées ayant des difficultés de mobilité. En fonction de la nature du projet, la commune apporte également une aide financière sous forme d'exonérations de taxe foncière pendant 15 ans.

- **Un service de portage de repas à domicile.** Piloté également par la communauté de communes, ce service permet, depuis plus de 15 ans, d'amener à domicile des repas équilibrés, tenant compte des régimes particuliers et préparés localement. Des aides financières peuvent si besoin être apportées par le Département pour leur prise en charge dans le cadre de l'APA.

- **Des services d'aides à domicile.** Le territoire est couvert par plusieurs services d'aides à domicile susceptibles d'aider les personnes âgées au quotidien. Aide à l'entretien du logement, du linge, à la préparation des repas, au lever au coucher, à la prise des repas, à la toilettes, aux courses, aux déplacements, téléassistance, ... la panoplie de services est large. Sont notamment présents sur le territoire : C.a.s.s.i. & Co, l'ADMR (aide à domicile en milieu rural), l'AAD (Ardèche Aide à Domicile), La Vie en Rose à Domicile, l'association Santé Autonomie (ASA).

- **Une aide financière.** L'aide personnalisée à l'autonomie (APA) est une aide du Département destinée aux personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Elle est attribuée sans condition de ressources mais avec une participation du bénéficiaire au financement en fonction de ses revenus. L'aide est attribuée dans le cadre d'un plan d'aide, après évaluation de la dépendance du demandeur par les équipes médico-sociales du Département. Elle permet de financer des heures d'accompagnement à domicile, des aides techniques d'équipement du logement, des frais de séjour dans un établissement). Les services départementaux d'action sociale disposent sur la commune d'une antenne au sein du centre médico-social.

- **Un service communal de ramassage des encombrants.** La commune a mis en place un service régulier de ramassage des encombrants pour les personnes isolées ne disposant pas d'un véhicule ou étant en situation de handicap.





Maintenir et développer le lien social

Le CCAS - centre communal d'action sociale est la cheville ouvrière de la politique d'action sociale de la commune. Outre la gestion des Terrasses de l'lbie, un pan important de son action est tournée vers l'accompagnement des aînés afin de favoriser leur inclusion dans la vie collective : organisation sur inscription du repas annuel des aînés en général en début d'année (janvier/février) et distribution du colis de Noël, mise en place d'animations et accès facilité à la culture en lien notamment avec la médiathèque communale, activités intergénérationnelles avec les enfants participant aux activités éducatives périscolaires, visites à domicile, suivi de la liste des personnes vulnérables ou isolées, ... complétant le travail d'animation culturelle conduite par la municipalité et les associations locales et l'action sociale communale pilotée par Sylvie Dubois, Anne-Marie Eyrault adjointe déléguée aux solidarités et Isabelle Cros, vice-présidente du CCAS.

- **Une aide aux courses** : Habitants et commerçants s'organisent également pour faciliter les courses quotidiennes des personnes en difficulté de mobilité. Ainsi des bénévoles du centre socioculturel de la Pinède accompagnent ou font les courses pour les personnes qui en expriment le besoin et plusieurs commerçants assurent une livraison des courses à domicile. Au-delà, plusieurs services sont également proposés tels que la coiffure à domicile

- **Des services de soins à domicile**. Trois cabinets infirmiers sont présents sur la commune afin de délivrer une offre de soins aux personnes dépendantes vivant à leur domicile. D'autres professionnels interviennent également tels que des kinésithérapeutes, pédicure/podologue.

- **Une attention portée aux personnes vulnérables et isolées**. Afin d'assurer une certaine vigilance auprès de celles et ceux qui sont isolées, la commune et le CCAS ont mis en place une liste des personnes vulnérables et isolées sur laquelle l'inscription est volontaire. Celles-ci sont appelées lors d'événements préoccupants tels que les périodes de canicule, afin de s'assurer que tout va bien et si besoin de déclencher les secours si nécessaire.

Le Centre socioculturel de la Pinède est également un lieu ressources important de développement du lien social sur le territoire, à tous âges de la vie depuis la plus jeune enfance jusqu'au plus anciens. La palette des activités proposées est large entre les activités artistiques (musique, arts plastiques, théâtre, danse, ...), sports & bien être (yoga, Tai-chi, pilates, ...), les clubs accueillis (peinture, cartes, scrabble, travaux d'aiguilles). L'association favorise également et appuie l'émergence de projets collectifs et mène de nombreuses actions dans les domaines de la solidarité, l'apprentissage du français, la mobilité ou la prévention santé.

Enfin, afin de faciliter leurs démarches administratives, **l'espace France Services**, géré par la communauté de communes, accompagne les habitants et notamment nos aînés, dans leurs relations avec les différents services publics, que ce soit pour les demandes d'allocations familiales, les déclarations d'impôt, ou la constitution des dossiers de retraite ...

Villeneuve Terre de Boulistes

La Boule Amicale de Villeneuve de Berg riche de ses 70 adhérents est une association dynamique qui sait entretenir le lien social, la convivialité et l'amitié. Les joueurs se réunissent régulièrement pour pratiquer le Sport « boule », les entraînements peuvent se dérouler à l'Espace « l'Ardéchoise » pendant la saison hivernale. Les participations des licenciés aux différentes compétitions régionales et nationales sont la preuve de cette volonté de réaliser des bons résultats. La Boule Amicale a aussi pour objectif d'intégrer les jeunes à cette discipline.

La nouvelle formule de regrouper les challenges du souvenir qui s'est déroulée le 1er septembre 2025 semble donner entière satisfaction au vu d'un nombre important d'équipes qui participent à cette journée dédiée à nos anciens dirigeants et licenciés qui se sont illustrés tout au long de « leur carrière boulistique ».

Le Grand Prix National des 27 et 28 septembre 2025 est un concours de 128 équipes double dont l'organisation est à la charge exclusive de la Boule Amicale de Villeneuve. Il est accompagné par la Fédération Française du Sport Boule et connaît un succès qui ne se dément pas au fil des années. Cette épreuve inscrite au championnat M2 double réunit tout le gratin de la catégorie et offre un spectacle de grande qualité. Organisée fin septembre cette manifestation génère des retombées qui viennent compléter la saison touristique en matière d'hébergement et de restauration. Cela nécessite un nombre important de bénévoles pour aider à sa mise en place ainsi que l'aide précieuse des Services Techniques municipaux.

La Boule Amicale ne manque pas de projets et s'est portée volontaire pour organiser en 2026 le Concours Fédéral quadrette à Villeneuve de Berg.

Enfin pour terminer il a été décidé en 2027 de fêter le centenaire de l'association. A cet effet un comité de pilotage composé de toutes les bonnes volontés pour mettre sur pied cette grande manifestation vient d'être créé.



Travaux centre bourg

Les travaux de requalification du centre-bourg de Villeneuve de Berg ont repris le 8 septembre. Seuls deux secteurs sont concernés actuellement :

Sur la Grand' Rue.

L'entreprise RAMPA démarre par la réfection des réseaux, pendant ces travaux, la rue sera barrée et le stationnement sera impossible. Les accès piétons sont maintenus. Les entreprises de revêtements interviendront ensuite. Travaux prévus sur deux mois.

Entrée nord de la Bastide. Place Olivier de Serres puis Place de l'Esplanade.

Les travaux de la place Olivier de Serres et de la place de l'Esplanade ont été divisés en trois phases successives qui permettront de maintenir la circulation tout au long des travaux. Des feux de circulations seront mis en place sur les zones traitées en demi-chaussée. Cette orga-

nisation a été adoptée pour éviter au maximum les nuisances et l'impact des travaux sur l'activité en centre-bourg.

L'entreprise AUDOUARD démarre par la reprise des réseaux sur la Place Olivier de Serres et le carrefour avec la rue du Barry. Pendant la première phase d'intervention (jusqu'à fin octobre) :

1. L'accès aux Combettes sera fléché à partir de l'Ardéchoise. Depuis les Combettes, l'accès piétons au centre-bourg est assuré.
2. La traversée Nord->Sud sera fléchée depuis le carrefour de Lansas, par la N102 puis la Voie de Mirabel ou la Voie de Chauvel (accès rue Toutes Aures, et Maison médicale).
3. L'accès à la RD 259 (rue de Serres, Route de St Andéol de Berg) fonctionne normalement. La traversée du centre-bourg, (Rue Notre-Dame / Nationale / Du Fort) ne sera pas impactée par les travaux. En revanche, la sortie



sur la place Olivier de Serres étant rétrécie, le trafic PL ne sera pas admis. Le marché hebdomadaire pourra continuer à fonctionner normalement, les quelques forains impactés seront relocalisés temporairement.

La Phase 2 concernera la place de l'esplanade coté Crédit Agricole, et enfin la Phase 3 la même place mais de l'autre côté. Les travaux dans leur globalité devraient durer jusqu'à fin janvier 2026.

Comme pour la première phase qui s'est achevée en mai dernier, nous sommes à votre écoute.
chefdeprojetpvd@villeneuveberg.fr
ou accueil de la mairie.

Réaménagement de la mairie et travaux en régie

Depuis la mi-janvier, d'importants travaux de rénovation sont en cours à la mairie. Le rez-de-chaussée est en pleine transformation : accueil, urbanisme, état civil, salle de travail, bureau pour les élus et tisanerie y seront installés. Un ascenseur facilitera l'accès à l'étage pour les personnes à mobilité réduite. À l'extérieur, des devantures en bois viendront



habiller les nouvelles menuiseries, apportant une touche chaleureuse à la façade. Un écran tactile sera également installé à l'entrée, permettant aux usagers d'accéder facilement aux informations utiles.

Ces travaux, réalisés par des entreprises privées pour le rez-de-chaussée, s'accompagnent d'un réaménagement complet des bureaux de l'étage, rendu possible grâce au déménagement temporaire des services à l'annexe. Ces espaces accueilleront Mme la Maire, la direction générale des services, les ressources humaines, la comptabilité et le responsable administratif.

Le chantier du haut a été mené intégralement en régie par le service technique, sous la coordination de M. Granon. Cloisons, carrelage, électricité, faux plafonds, peinture : tout a été réalisé en interne. Cette mobilisation témoigne du haut niveau de compétence des agents municipaux. Grâce à cette montée

en expertise, l'équipe est désormais en capacité d'assurer l'installation progressive de l'éclairage LED dans les bâtiments communaux, la maintenance de premier niveau sur les chaudières, ainsi qu'un accompagnement technique dans l'analyse structurelle des bâtiments, dans le cadre du SDIE.

Les travaux intérieurs doivent s'achever pour le 15 octobre, afin de permettre le retour des services dans leurs nouveaux locaux dès début novembre. Les devantures seront installées une fois les travaux de la Grand'rue terminés. Ces travaux s'inscrivent dans une démarche globale de modernisation et d'efficacité. Ils répondent aux besoins des services comme à ceux des usagers. C'est un véritable défi collectif que l'équipe technique est en train de relever avec professionnalisme et engagement : un atout majeur pour notre commune.

— CIMETIÈRE

L'entretien du cimetière : comment s'organise-t-il ?

Conçu comme un espace public où l'on inhumie les personnes décédées, il doit faire l'objet d'un soin constant, à la fois par respect des morts et de leurs proches, mais aussi pour des obligations d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité. Comment s'organise son entretien ? Il faut distinguer la prise en charge de la tombe ou du caveau et celle de l'espace du cimetière.

L'entretien des concessions

Elles doivent régulièrement être nettoyées des souillures multiples, de terre, de pluie, des feuilles et des fleurs/plantes mortes. Il faut également : veiller à la solidité de la sépulture et envisager des travaux en cas de faille dans la dalle, stèle brisée,...

Il revient donc aux concessionnaires ou à leurs familles de régulièrement faire le point sur l'état du monument funéraire.

L'entretien des installations

En dehors des concessions, le reste du cimetière est pris en charge par la municipalité par le biais des services techniques communaux. Cela implique : le bon déroulement du fonctionnement du cimetière, la maintenance des installations qui s'y trouvent, le déblayage des ordures, ainsi que les éventuels aménagements et extensions à pratiquer.

Sont ainsi concernés : les voies d'accès, les espaces de séparation entre les sépultures, les réseaux d'alimentation en eau, les bâtiments, la clôture...

Le jardin du souvenir ainsi que le crématorium sont englobés dans cette obligation de soins.

Le terrain commun ou carré des indigents et les tombes qu'il abrite sont aussi du ressort de l'autorité du maire qui doit en assurer l'entretien.

Cet espace public lieu de recueillement et de souvenirs est l'affaire de tous !





Tribunes des 4 listes politiques de Villeneuve-de-Berg

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ “DESSINE-MOI VILLENEUVE”

Redynamiser et réinvestir dans l'attractivité de la commune, l'inscrire dans des enjeux de transitions écologique et démocratique, mettre la commune au service de tous, moderniser la gestion des services publics communaux, telles sont les ambitions de ce projet de mandat et la majorité municipale s'y est très largement impliquée depuis 2020. Les nombreux changements opérés depuis, dans de nombreux domaines, sont là pour témoigner de cette dynamique.

Mais l'action des élus, c'est aussi un travail moins visible pour améliorer le quotidien des Villeneuvois(es). Nous nous efforçons d'être accessibles, de prendre en compte vos demandes dans la mesure où elles s'inscrivent bien dans l'intérêt général, d'être à l'écoute de vos besoins, de vos remarques, de vos soucis, de vous être proches.

Cela passe par les innombrables rendez-vous en mairie pris par Sylvie Dubois pour vous recevoir tout au long de la semaine, par la présence quasi quotidienne sur le terrain de Marie Fargier et de Stéphane Chausse, adjoints au cadre de vie, à la voirie à l'urbanisme, aux transitions et aux bâtiments, aidés de Sébastien Alonso,

pour suivre les nombreux chantiers et travaux conduits sur le domaine public et le patrimoine communal et répondre avec les services techniques à vos sollicitations. Cela se traduit également par les permanences sur l'action sociale et le logement d'Anne-Marie Eyrault, adjointe aux solidarités, aidée par Isabelle Cros au sein du CCAS ; par les nombreuses rencontres organisées avec les associations ou les acteurs éducatifs par Christophe Vigne adjoint à l'éducation, à la vie associative et au projet municipal et les élus membres de la commission vie associative, par la présence sur la quasi-totalité des manifestations, dont certaines qu'ils organisent directement, de Patrick Rotger adjoint à l'attractivité, au développement économique, au commerce et à l'artisanat, de Martine Hemmache, Jacques Bellenger, Pierre Clément, ...

Cela se concrétise également par un très important travail de concertation préalable au lancement des projets, avec les membres des différentes commissions extramunicipales, les habitants sur le marché, dans des réunions préparatoires, avec les riverains lors des travaux, avec les usagers des services communaux, ... tout cela prend beaucoup de temps, implique

que les projets mettent aussi plus de temps à sortir mais pour mieux être concertés en amont.

Alors certes, dans notre société de l'immédiateté, tout ne va certainement pas assez vite. Mais il y avait tant à faire dans une commune où le niveau d'investissement depuis très longtemps était très inférieur à ce qu'il aurait dû être, une commune qui dispose de peu de moyens financiers et avec des services communaux, certes impliqués, mais peu étoffés, avec des élus qui doivent concilier mandat local, vie professionnelle et quand même aussi un peu, vie familiale, ...

Notre défi, notre engagement c'est d'arriver à tenir les deux bouts : celui de poser les bases d'un développement durable et de dynamisation de notre commune qui a des atouts pour relever ces défis et celui d'améliorer le quotidien de nos concitoyens, d'entendre et de répondre à leurs nombreuses sollicitations. Un engagement sincère, sans cesse réitéré, depuis un peu plus de 5 ans au service de la commune et de ses habitants.

TRIBUNE “AGISSONS ENSEMBLE”

Les travaux du Centre Ville ont été réalisés mais pas grand-chose n'a été fait concernant les stationnements anarchiques aux abords.

Lorsque les véhicules sortent de la rue de la montée pour rejoindre le faubourg Saint Jean, plusieurs véhicules se trouvent de chaque côté empiétant sur les trottoirs masquant ainsi la visibilité.

Sur la place de l'Esplanade également, il est parfois impossible d'emprunter le trottoir pour les piétons à cause d'automobiles garées devant le local à vélo.

Faut-il attendre un accident ou des piétons renversés pour sécuriser les lieux ou interdire ces incivilités ?

Nous avons également une pensée pour notre co-listière Christelle MIEZE qui nous a quitté subitement cette année.

Elle a participé activement à notre campagne lors des dernières élections municipales.

Nous pensons très fort à ses enfants, son mari, sa famille.

Nous partageons leur douleur.

TRIBUNE “S'INVESTIR”

La communication de la majorité municipale reste centrée sur les avancées du programme Petite Ville de Demain, et semble exclure toute autre considération. A en croire les messages diffusés, les travaux se dérouleraient sans anicroche, les réalisations seraient exceptionnelles (mobiliers urbains déjà endommagés !!!), les commerçants ne subiraient aucun désagrément (pertes flagrantes de chiffres d'affaires !!!), la circulation et le stationnement resteraient fluides (accès au parking des Combettes ???) ...

Les quartiers périphériques trouveraient leur compte, les parents d'élèves valideraient le programme éducatif des temps périscolaires et les ressources humaines municipales seraient satisfaites de leur sort...

Depuis le début du mandat, l'autosatisfaction se partage volontiers. L'humilité et l'écoute un peu moins... Il y a pourtant un risque de passer à côté de l'essentiel : quelle est l'expérience concrète de l'administré, quel est son vécu réel ?

Nier les difficultés n'a jamais fait avancer le collectif. Et qu'on ne s'y méprenne pas : vu les contraintes budgétaires et réglementaires pesant sur les collectivités, le maire n'a pas forcément les mains libres pour régler tous les problèmes. Par contre, sa manière de communiquer compte : respecter les voix discordantes, c'est déjà faire la moitié du chemin.

TRIBUNE “POUR VILLENEUVE AVEC VOUS”

Billet d'humeur : toujours une limitation par la municipalité à 5 lignes. La mandature se termine et nous demandons qu'un bilan de mandat sincère et modeste soit effectué. Il devra faire l'objet d'une discussion et d'un débat. Si c'est de dire que tout ce qui a été réalisé est parfait et que l'équipe en place est la meilleure, cela n'a aucun intérêt. Identifions les difficultés, les marges de progrès. La participation était au cœur du projet de mandat : certainement des progrès à faire !

— PORTRAIT

Lieutenant Eric Michelin, nouveau chef de centre de Lavilledieu et Villeneuve de Berg

Depuis le 15 avril dernier, c'est avec une grande fierté que j'ai pris le commandement des 75 sapeurs-pompiers qui composent les centres de secours de Villeneuve-de-Berg et de Lavilledieu. Je prends ces nouvelles fonctions avec engagement, humilité et une solide expérience dans le domaine de la sécurité civile.

Fort de 34 années de service au sein des sapeurs-pompiers j'ai occupé divers postes opérationnels et encadré de nombreuses interventions, qui m'ont permis d'acquérir une solide expertise que je mets aujourd'hui au service des deux centres de secours.

Je m'attacherai à garantir une réponse opérationnelle optimum dans les différents domaines que sont les secours à personnes, incendies, accidents de la route, inondations etc... , tout en renforçant l'esprit de cohésion entre les équipes. Je veillerai également à la formation continue des sapeurs-pompiers volontaires, à la gestion administrative des deux casernes, ainsi qu'au maintien d'un lien étroit avec les élus et la population locale.

Autant de missions exigeantes, nécessitant une coordination sans faille et un fort esprit d'équipe. Dans un contexte marqué par l'augmentation des sollicitations et l'évolution des risques, je m'appuierai sur l'expérience des équipes en place et sur une dynamique collective tournée vers l'avenir.



— TRAVAUX

Friche de l'Hôpital : une collaboration exemplaire entre acteurs locaux



Depuis quelques années, communauté de communes, commune et hôpital coopèrent pour redonner vie à la friche de l'hôpital. Le projet vient de franchir une étape importante.

L'hôpital, autrefois situé près du centre-bourg, a déménagé progressivement vers le quartier Rosette, laissant ses anciens locaux presque inutilisés. La communauté de communes y a installé une maison de santé, mais celle-ci n'occupe qu'une petite partie des bâtiments.

Dans le cadre du programme Petites Villes de

Demain, commune et communauté de communes coopèrent avec l'Hôpital pour travailler à l'élaboration d'un projet de réoccupation du site. L'ancienne quincaillerie «Ressayre» qui jouxte l'hôpital a été intégrée à la réflexion.

Un site historique en quête de renouveau

Après deux années de travail, un projet se dessine. Il permettra de réaménager les abords de l'hôpital, d'améliorer l'accessibilité du site et de redonner de nouveaux usages aux bâtiments. Fin juin, la communauté de communes et la commune ont donné mandat à EPORA, établissement public foncier, pour acquérir, restructurer et stocker ce foncier. Dans l'été, l'État a confirmé qu'il accompagnera financièrement cette opération exemplaire via le Fonds Vert.

Cet automne, des étudiants en architecture et urbanisme de l'école d'architecture de Grenoble viendront enrichir les perspectives d'aménagement travaillées jusqu'à présent. Une opération majeure et structurante pour le territoire prend forme progressivement.

— SERVICES MAIRIE

OUVERTURE

Lundi 8h30-12h30 et 13h-17h
mardi 8h30-13h
mercredi 8h30-13h
jeudi 8h30-12h30 et 13h-17h
vendredi 8h30-13h
samedi 9h-12h (Accueil uniquement)

PERMANENCES DES ÉLUS

Sur rendez-vous : Sylvie Dubois, maire

Lundi de 14h à 18h (RDV souhaité) :
Patrick Rotger, 3e adjoint, attractivité et développement économique, commerce et artisanat

Jeudi de 10h à 12h (RDV souhaité) :
Anne-Marie Eyraud, permanence CCAS

Vendredi de 14h à 18h et Samedi matin sur RDV :
Stéphane Chausse, 1er adjoint, transition énergétique et écologique, bâtiments, agriculture, mobilité, eau, déchets, services techniques

Marie Fargier, 2e adjointe, cadre de vie, voirie, urbanisme, réseaux électriques, fibre optique, sécurité, services techniques. Sur RDV

Christophe Vigne, 5ème adjoint, éducation, vie associative, jeunesse, sport, projet municipal, après 18h du mardi au vendredi et le samedi matin sur RDV

SERVICES UTILES

Médiathèque : 04 84 88 44 04
mediatheque@villeneuveberg.fr

Services techniques :
dst@villeneuveberg.fr

Déchetterie : 04 75 94 76 45
du lundi au samedi de 9h à 11h45, mercredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h

SIDOMSA : 04 75 94 33 57

SIVOM : 04 75 94 82 94

SAUR : 04 63 36 10 00 de 8h à 18h, 04 63 36 10 09 soir et week-end

TOUTES LES INFOS sur villeneuveberg.fr

Mairie – 11 rue Notre-Dame
07170 Villeneuve-de-Berg
Tél. 04 75 94 80 09

<https://www.facebook.com/VilleneuveDeBergArdeche>



Déjections canines

De quoi vous mettre de mauvais poil ! Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leurs maîtres de veiller à ce que l'espace public ne devienne pas des toilettes canines.

Une solution existe : ramasser les déjections. Des canisacs sont à disposition à plusieurs endroits de la commune.

Les enfants qui fréquentent les jeux et espaces publics, les agents municipaux dont la mission n'est pas de se substituer aux propriétaires, et vos concitoyens vous en seront reconnaissants.



VILLE NEUVE DE BERG Lou Pitchoun, lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg

Directeur de publication : Sylvie Dubois, maire

Rédaction & photos : équipe municipale

Maquette : com-mouv.pro

Mise en page : service communication

Impression : Copy Com (copy-com.com)

Ne pas jeter sur la voie publique.